

**NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITE**  
**D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION** N° 15275\*02  
Article R512-66-1 du code de l'environnement

**1- DECLARANT**

**Personne morale**       **Personne physique** :     Madame     Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique       N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

    

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone     Portable     Fax  (facultatif)

Courriel

**Signataire de la déclaration** (pour une personne morale)

Nom       Prénoms

Qualité

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION**

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

**Adresse de l'installation** :  identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

    

Code postal

Commune

Téléphone     Portable     Fax  (facultatif)

Courriel

**Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :**

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non

### 3 – INFORMATIONS CONCERNANT LA CESSATION D'ACTIVITE

Date de la cessation de l'activité de l'installation classée :

S'il s'agit d'une cessation partielle de l'activité, préciser les rubriques de la nomenclature des installations classées concernées par la cessation :

Commentaires :

#### 4 - MESURES PRISES OU PREVUES POUR ASSURER LA SECURITE DU SITE

Evacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site :

L'ensemble des produits dangereux et déchets ont été évacués du site en Avril 2015

Interdictions ou limitations d'accès au site :

Le site est entièrement clos (grillage et portail sur tout le pourtour). Tous les accès sont verrouillés. Le bâtiment est sous alarme relié à une télésurveillance (société DELTA contractée)

Suppression des risques d'incendie et d'explosion :

La plupart des matières combustibles ont été retirés du site. Il reste quelques palettes de cartons et plastiques qui sont repris par le futur propriétaire (cession du bâtiment Mars 2018). Les 4 machines de rotomoulage sont hors tension depuis Avril 2015 et seront démontés par le propriétaire. Le bâtiment reste sous tension pour la télésurveillance et le maintien hors gel. Il n'y aucun risque d'explosion (pas de gaz, poussières ou produits nflammables résiduelles).

**Surveillance des effets de l'installation sur son environnement :**

Les activités soumises à déclaration ont été stoppées en Avril 2015. Il n'y a aucun effet sur l'environnement à ce jour. Aucune surveillance particulière mise en oeuvre.

Mesures destinées à placer le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L511-1 du code de l'environnement et qu'il permette un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

Voir les mesures ci dessus.

Autres mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site :

Les activités pour lesquelles nous étions soumises à déclaration sont stoppés depuis Avril 2015. Le bâtiment sera vendu en Mars 2018. Les 4 machines restants et les quelques palettes de cartons et plastiques sont reprises par le nouveau propriétaire.

Le déclarant confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.

Fait à

le 15/02/2018

Signature du déclarant